

Enedis - Cellule AU - CU

Mairie de Saint Jean de la Ruelle
71 rue Charles Beauhaire
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE CEDEX .

Téléphone : 0970 831 970
Télécopie : 0247766155
Courriel : cen-are@enedis.fr
Interlocuteur :

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**
OLIVET, le 06/01/2021

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PA04528520R00010 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : SITE RENAULT- TRW
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
Référence cadastrale : Section AS , Parcelle n° 85-86-41-42-35
Nom du demandeur : LEROY LIBERGE RAYMOND

Nous avons instruit cette demande sans disposer de la puissance de raccordement nécessitée par le projet. L'autorisation d'urbanisme concernant un immeuble, nous avons basé notre réponse sur l'hypothèse d'une puissance de raccordement globale du projet de 1979 kVA.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, aucune contribution financière¹ n'est due par la CCU à Enedis.

Cette réponse reste valable pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous demandons d'indiquer explicitement sur l'autorisation d'urbanisme la puissance de raccordement pour laquelle ce dossier a été instruit, à savoir 1979 kVA. Si cette puissance de raccordement retenue n'est pas inscrite dans l'autorisation d'urbanisme, et que le bénéficiaire demande une puissance de raccordement différente de celle retenue par Enedis, une contribution financière pour des travaux correspondant à une autre solution technique pourrait être à la charge de la CCU (ou de l'EPCI).

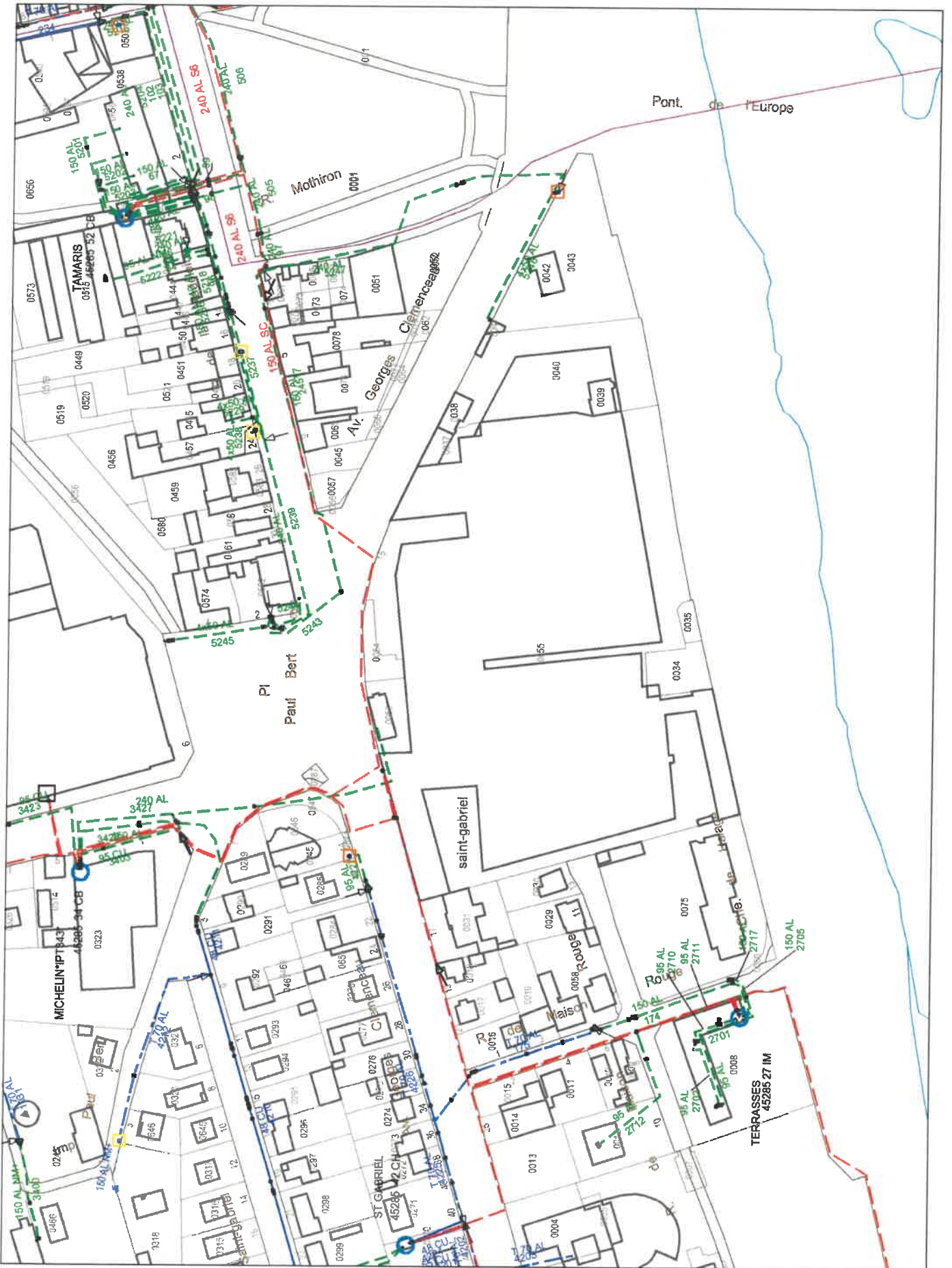
Enedis facturera la contribution pour le branchement au demandeur du raccordement lorsque celui-ci en fera la demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascal FERNANDEZ
Votre conseiller

¹ Cette contribution financière est définie à l'article L342-11 du code de l'énergie





enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

CENTRE:

Département:
 Commune(s):

Echelle: 1:2000

Date d'impression: 21/02/2020

Propriété d'Enedis:
 Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite d'Enedis est formellement interdite. Toute violation de ces conditions sera poursuivie conformément aux lois, décrets et règlements en vigueur.

Ce document est propriété d'Enedis. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite d'Enedis est formellement interdite.

Légende

- MTA - BT
- Adresse
- Cable souterrain
- Changement de section
- Client Impulsif BT
- UCM
- ADA
- ACT
- Dispositif pour l'écoulement
- Poste source
- Distribution publique
- Abonné
- Producteur HTA
- Producteur HTA - Abonné
- Producteur HTA - Abonné
- CP - Producteur HTA - Abonné

